

L'Association, Le projet.



Marie Lydie Joffre « vert et bleu »

« Les projets sont les promesses que l'imagination fait au cœur ».

Jean Louis Vaudoyer

L'Association : première réunion du dimanche 26 juin 2005

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »
Françoise Dolto*

Chers tous,

Vous êtes conviés à participer à la réunion préparatoire en vue de notre projet d'association le

Dimanche 26 juin, à partir de 12 heures

Au restaurant du Père Tranquille, métro les Halles, rue Pierre Lescot.

Nous tenterons tous ensemble de jeter les bases de cette future association afin que celle-ci puisse voir le jour dès le mois de septembre.

Programme :

- 12h-13h30 : repas
- 13h30-17h30 environ : réflexions sur le projet et élaboration des statuts.

Venez nombreux et motivés. Idées, imagination, documentation, feuilles de papiers et stylos seront les bienvenus.

Pour maman-blues.org,

Betty_Blue/Nadège

☎ 06 81 33 79 61

Rappel:

- Prochaine réunion Maman-Blues prévue : le samedi 15 octobre 2005
- Toujours besoin de témoignages, de lectrices, d'adresses, d'infos diverses sur le sujet qui nous préoccupe

*L'Association, Base de réflexions.**

**Base de réflexions de betty-blue, pour avis seulement ...:*

1. les statuts

- Quels buts, moyens, financement ? Statut type ou autre ?
- Qui désire les rédiger cet été ?
- Nos droits, nos obligations, nos devoirs ?
- Quand, où et qui ira les déposer ?
- Début septembre, est-ce envisageable ?
- Composition du Bureau, Siège social, adresse, banque ?

2. le nom

- Doit-on prendre celui de Maman-Bues afin de créer une logique de continuité avec le site d'informations et le forum de discussions et surtout que les utilisateurs ne s'éparpillent pas ?
- Sinon quel autre nom ? ce choix est important, il doit tout de suite nous localiser, être facilement mémorisable et surtout très aisément « ciblable » sur les moteurs de recherche »
- Faut-il déposer le nom ?

3. les buts

Rappel :

Par devoir, nous n'avons pas pour vocation à nous substituer aux services de santé, ni à l'entourage de la personne.

- Soutenir les parents (comment ?) .Conseils, nécessité d'obtenir des adresses, des infos, soutien téléphonique, nécessité de se former en même temps que de s'informer. jusqu'où ? déontologie à respecter ?

- Informer les femmes et la famille sur aléas émotionnels de la maternité. : comment ? (sites de discussions, médiatisation auprès des journalistes;des assos de parents, nécessité de faire un travail de recherches et de publicité).
- Soutenir les professionnels déjà engagés ou souhaitant le faire dans la prévention, le diagnostic et le soin de la difficulté maternelle : tous ? (Marcé, Maternologie, et AFREE) et comment ?
- Soutenir les étudiants ou professionnels de la santé qui souhaitent se former et s'investir : comment ? en témoignant pour leurs mémoires, en consacrant une partie de notre budget au financement de leurs études ou formation...et sous quelles conditions ?
- Faire connaître et reconnaître ce problème de santé publique : comment ? en témoignant auprès des étudiants psy ou infirmiers pour la rédaction de leurs mémoires, auprès de journalistes (en évitant ceux qui privilégient le sensationnel ou les raccourcis d'idées), rédaction d'un livre commun ? auprès des politiques et des services de santé (proposition de loi de monsieur le Député Nesme) rétablissement du numéro vert allo maman-bébé, demander plus d'unités mère-enfants, un suivi de grossesse et du post-partum qui allie suivi physiologique et psychique

4. Le fonctionnement

- le Bureau : Composition, nombre, roulement, fréquence des réunions...
- les réunions Maman-Blues ou de l'association (si nom différent) : fréquence, thèmes, invités ...
- information des adhérents : comment ? lettre mensuelle/trimestrielle ? courrier ou mails ? et qui s'en chargera ?
- payante ? si oui combien (un minimum de 20 euros pas an, avec possibilité de dons) banque à choisir : procuration, modalités, compte rémunérés, possibilité de payer en ligne sur le site

5. La spécificité

- Rappel : de nombreuses associations autour du thème de la maternité, accouchement, l'allaitement, le portage...existent déjà
- nécessité donc de définir notre spécificité et nos actions et de s'y tenir avant tout
- nécessité de rester neutre dans certains débats /polémiques (allaitement, péridurale accouchement hôpital ou à domicile ...).
- Principe immuable: **la maternité doit être libre sinon elle n'est pas**
- peut soutenir néanmoins tout ce qui va dans le sens d'un soutien et d'une information à la parentalité : respecter les parents, c'est leur permettre de vivre ce qu'ils souhaitent vivre.

6. la composition du Bureau :rôle respectif de chacun :

Composition :

- deux présidents,(un président et un vice-président, deux co-présidents...)
- deux secrétaires
- deux trésoriers

Rôle et attributions :

- **commun à chaque membre :** investissement, disponibilité, recherche d'informations, de témoignages, d'adresses...lectures d'ouvrages, d'articles sur le thème de la difficulté maternelle ou/et de la maternité en général, soutien aux parents et professionnels, médiatisation du site, participation aux forums de discussions (maman blues),
- **propre au(x) présidents :** cohésion de l'association, représentation et médiatisation du mouvement, disponibilité en conséquence ...
- **propre au(x) secrétaires :** centraliser les infos, rédiger et diffuser les communications, rédaction et compte rendu des réunions ou rencontres...
- **propre au trésorier :** suivi de la comptabilité, envoi des cartes de membres et délivrance des reçus fiscaux...

Membres d'honneur ?

- professionnels (Delassus*Jean-Marie, Molénat* Françoise, Durand Bernard *)
- journalistes : Elsa Margout et ses collègues du reportage d'Envoyé Spécial, Serge Moatti,
- politiques : Nesmes Jean-Marc (député) et son assistante
- particuliers : Claude Sageot, Pierre Verdier

7)le logo

Logo spécifique différent de celui de maman blues ?
Voir avec iki

8) site éventuel

En parler avec iki : ne doit pas concurrencer maman blues ou faire double emploi, Doit être informatif avec un mail pour joindre président, membres, secrétaires ou trésorier. En portail sur maman blues ?

9) sa médiatisation

Sur Internet (sites maternité, parentaux, sage femmes psy)
Après des médecins, PMI, associations de parents, associations ou sociétés (AFAR, CIANE, SOCIETE MARCE, AFREE,...etc),
Affiches, cartes de membre (pouvant être facilement reproduite sur imprimante).

10) Répartition des tâches

- création de l'Association
- Association
- site (information et témoignages)

11) Quelques idées qui nous ont été soumises et quelques volontaires pour faire partie du Bureau.

Idées et suggestions :

- un site pour avoir des renseignements sur les statuts : <http://www.guidon.asso.fr/>,
- cotisation suivant ses moyens (avec un minimum à fixer),
- voir du côté de certaines maternités comme les Bluets ou Les Lilas,
- des membres d'honneur pour avoir un maximum d'écho au niveau du public et des professionnels et, bien sûr, surtout des parents (papas et mamans), sans oublier les enfants,

- que l'association rejoigne ensuite, si elle le désire, le CIANE pour avoir plus de poids et intervenir partout où intervient ce dernier,
- avoir accès directement aux bons interlocuteurs dans les bonnes instances administratives, gouvernementales, médiatiques, faire de l'info, encore et encore,
- peser pour faire créer de nouvelles unités mère-enfant,
- coordonner entre elles toutes les initiatives : qu'elles soient professionnelles (maternologie mais aussi AFREE.) ou associatives qui vont dans ce sens (<http://www.doulas.info/solidarite.php> par exemple et tant d'autres que je ne connais pas),
- mettre en place un réseau d'écoute des parents en détresse, qui ne soit pas obligatoirement médicalisé, et qui puisse se vivre dans un lieu «non officiel»,
- L'association pourrait par exemple communiquer via des affichettes chez les pédiatres et dans les PMI, et offrir un N° de téléphone à appeler (c'est un exemple) ou des dates/lieux de rencontres, avec éventuellement l'organisation de mini-conférences s'adressant aux parents et aussi aux professionnels,
- Mettre en place, de façon régionale, par exemple un réseau de parents pour les parents en détresse, ou un lieu de rencontre,
- deux sites seraient une charge de travail trop importante, mais dans ce cas cela impose une refonte totale de Maman-Blues,
- rétablir numéro vert de « allo-maman »

Volontaires pour le bureau* :

1. Elodie
2. Nadège G (médecin PMI)
3. Marie Céline
4. Marion
5. Nadège (Betty)

* à ce jour (14 juin)

12) Permanence cet été sur les sites de discussions :
(Du 25 juillet au 22 août):

- **Sur Maman blues** : accueil des nouvelles avec envoi de fichiers, soutien et adresses au besoin,
- **Sur Magic maman** : faire remonter les discussions sur les rubriques : le grand jour, éveil et développement, allaitement, psychologie femme, forums régionaux,
- **Sur Family** (rubrique accouchement et baby blues),
- **Doctissimo** (rubrique accouchement : pas péridurale pour l'accouchement psychique) et baby blues.
- **Prendre un seul pseudo et un seul mot de passe pour tous ces forums**, faire remonter la discu afin qu'elle soit toujours en première page : une gommelette sourire suffit ; afin de ne pas surcharger la discussion, toujours effacer le message précédent avant d'en refaire un pour remonter le post
- environ 45 minutes pour procéder à ces opérations en sachant que certains forums sont à visiter tous les jours .

7 Participants ayant confirmé leur présence le 26 juin:

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| 1. Nadège (betty_blue) | 7. Cécile (iki) |
| 2. Marion | 8. Cilou |
| 3. Eliane(Ondelinat) | 9. Ingrid |
| 4. Elodie(zoe 2000) | 10. une amie d'ingrid |
| 5. Catherine(Cathalmar) | 11. Azalée |
| 6. Isabelle (boonette) | 12. anso228 |